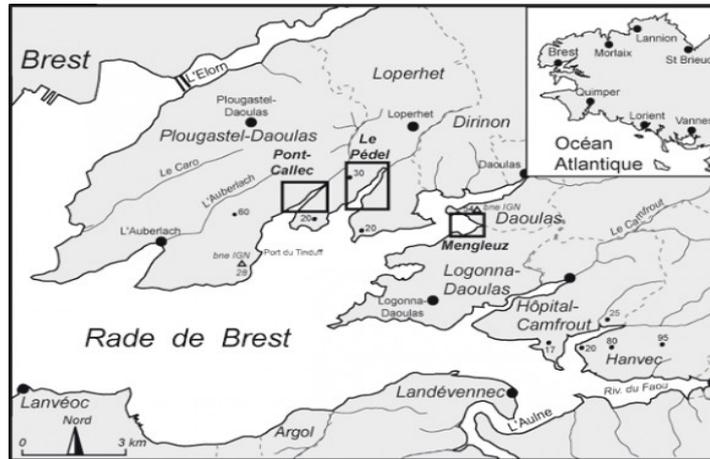


La spartine, une plante surveillée...



BREST

Le Télégramme

La spartine alterniflore à l'étude à Brest (29)

26 janvier 2010



Le développement de la spartine alterniflore dans la rade de Brest fait l'objet d'une journée d'études aujourd'hui à l'IUEM (Institut universitaire européen de la mer), à Brest. Il s'agit de monter un projet commun pour gérer cette plante de marais, à fleurs, invasive et prospère, qui présente un risque pour la richesse de la biodiversité.

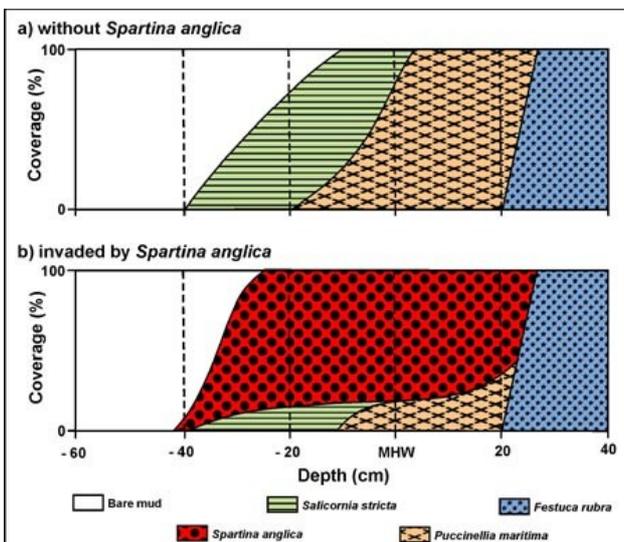
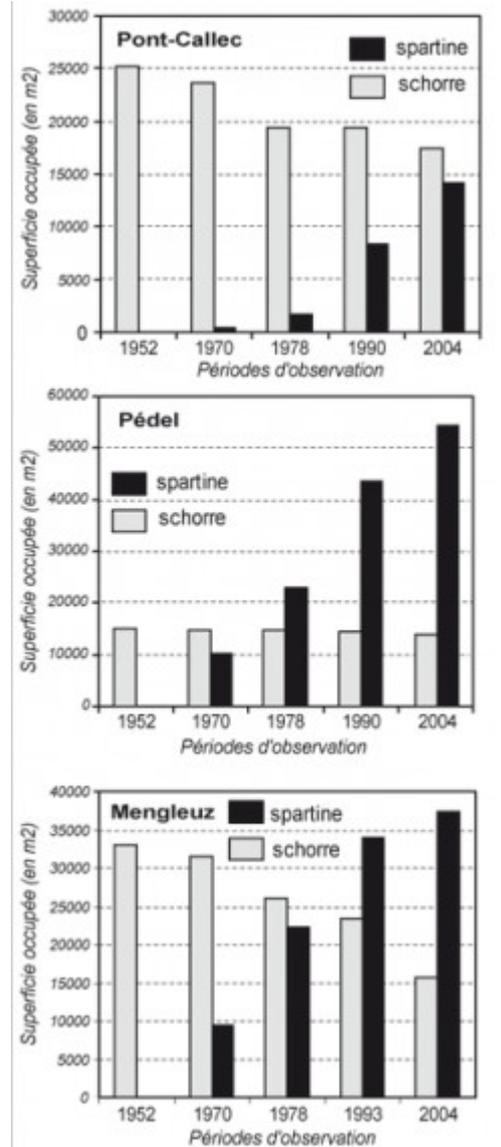
Cette plante, originaire de la côte-est des Etats-Unis, a été apportée par le trafic maritime, elle vit sur l'estran et supporte d'être immergée. Sur des photos de 1952, elle n'apparaissait pas dans le sud de la rade de Brest. En 1970 il y en avait déjà, aujourd'hui elle est présente sur des dizaines d'hectares dans la baie de Daoulas.

La petite statrice menacée par la spartine

Cette plante, au stade feuillu, mesure 40 à 50 cm, et 1 m au stade fleur. Elle est invasive et prospère aux dépens d'autres espèces locales, avec des risques sur la richesse de la biodiversité. Un travail récent montre que, dans la rade de Brest, 64 % des marais végétalisés sont occupés uniquement par la spartine alterniflore. Elle menace ainsi une espèce locale protégée, la petite statrice.

Une seconde sorte de spartine observée dans la baie de Goulven

La journée d'études à l'IUEM vise à voir comment monter un projet commun de gestion de cette spartine alterniflore. Celle-ci n'est pas observée dans les trois Abers (Ildut, Wrach, Benoît). En revanche, une autre sorte, plus puissante d'ailleurs, la spartine anglaise est observée dans la baie de Goulven (Nord-Finistère), la golfe du Morbihan et la baie de Somme.



Les prés à spartine

Les prés à spartine s'installent comme les gazons à salicornes au niveau de la haute slikke. La spartine est une Graminée vivace, assez vigoureuse qui se propage essentiellement par la croissance de son système racinaire. Elle s'installe de préférence dans les zones à sédimentation active comme les fonds de baie et d'estuaire. Généralement, elle préfère les sites abrités, non sujets aux courants marins et aux vagues. Aucune plante protégée ne pousse dans ces milieux.